

## 7.13 Annexe 13 : CC du Canton de Rumilly

### 7.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC du Canton de Rumilly	Hyper centre	06/11
		Commune centre/pavillonnaire	
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

### 7.13.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen (campagne)		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	4,2%	11,4%	28,93	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,0%				
	Emballages métaux ferreux	3,2%				
	Emballages aluminium	2,0%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	2,0%	20,4%	51,79	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	3,8%				
	Papiers bureautiques	3,7%				
	Emballages cartons plats	4,6%				
	Emballages cartons ondulés	4,6%				
	Composites ELA (Tétrapak)	1,8%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	5,0%	5,0%	12,66	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	6,7%	13,6%	34,51	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	3,7%				
	Éléments fins	3,2%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	3,3%	9,2%	23,41	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	0,5%				
	Textiles	5,4%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,1%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	4,0%	40,4%	102,40	81,0 Pays de Gex	138,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,5%				
	Autres papiers	1,0%				
	Autres cartons	0,8%				
	Autres emballages composites	3,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,3%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,4%				
	Sac poubelle + films des professionnels	5,5%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,6%				

Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	4,7%				
Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
Autres plastiques	2,7%				
Emballages combustibles	0,0%				
Combustibles non classés	4,1%				
Autres déchets en verre	0,0%				
Autres métaux ferreux	0,2%				
Autres métaux	0,1%				
Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	1,3%				
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>250,09</b>		

Tableau 62: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly en fonction des consignes de tri / guide SIDEFAGE (dernière campagne)

La part de déchets putrescibles est remarquablement faible sur cette campagne (14% contre une moyenne à 26% sur les précédentes campagnes).

Sur cette dernière campagne, le gisement de fibreux représente à lui seul 20% des OMR soit 52 kg/hab/an. A noter la forte présence de ce flux sur plusieurs échantillons :

Echantillons Automne 2020	Sous-catégories	% dans l'échantillon	% « classique »
<b>Semi-enterrées et Commune Centre</b>	Imprimés publicitaires	4,6 et 4,8 %	2-3%
<b>Semi-enterrées</b>	Papiers bureautiques	5,8%	Moins de 2%
<b>Communes rurales</b>	Emballages cartons plats	6,5%	2-4%

Aucune de ces valeurs n'est exceptionnelle en elle-même, mais leur cumul contribue à la forte proportion de ce flux.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (5,6%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (4,7%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 26 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non fibreux et collecte du verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usses et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usses et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usses et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

*Tableau 63 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)*

La CC Rumilly se classe :

- 10e sur le non-fibreux et le fibreux avec un gisement potentiel 2,5 fois supérieur à ceux des Collectivités classées premières,
- 7<sup>e</sup> sur le verre

### 7.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Cependant la CC Rumilly ayant récemment intégré le SIDEFAGE, les analyses suivantes se porteront sur la totalité des 15 échantillons des 5 campagnes réalisées. Il n'y a pas de résultats pour le Printemps 2020 pour cette Collectivité.

#### 7.13.3.1 Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**

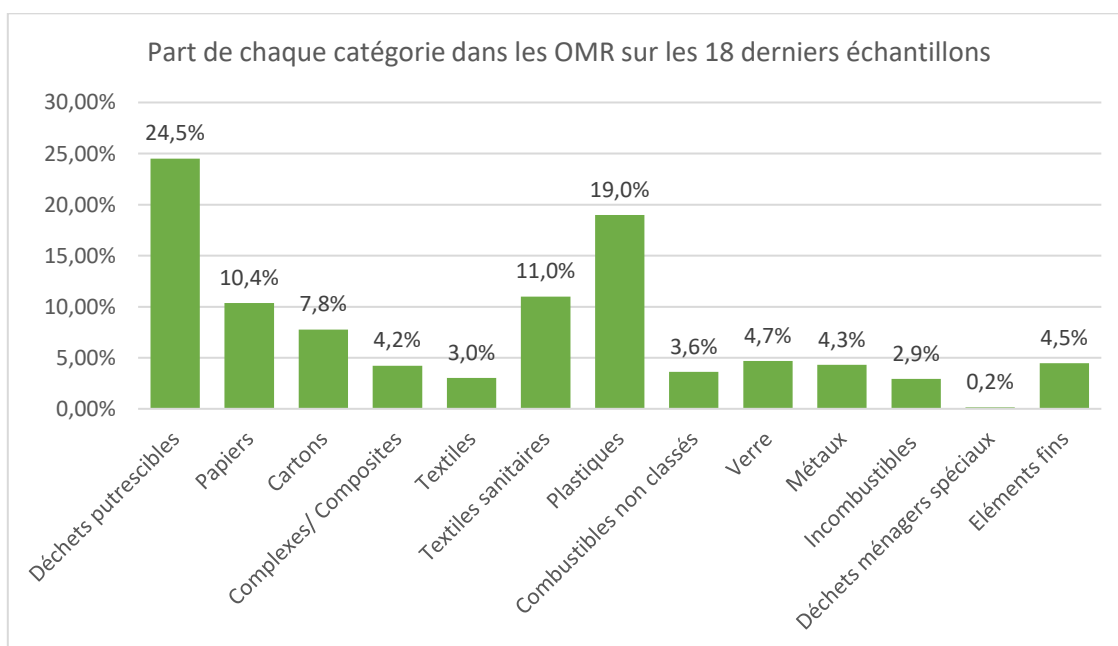


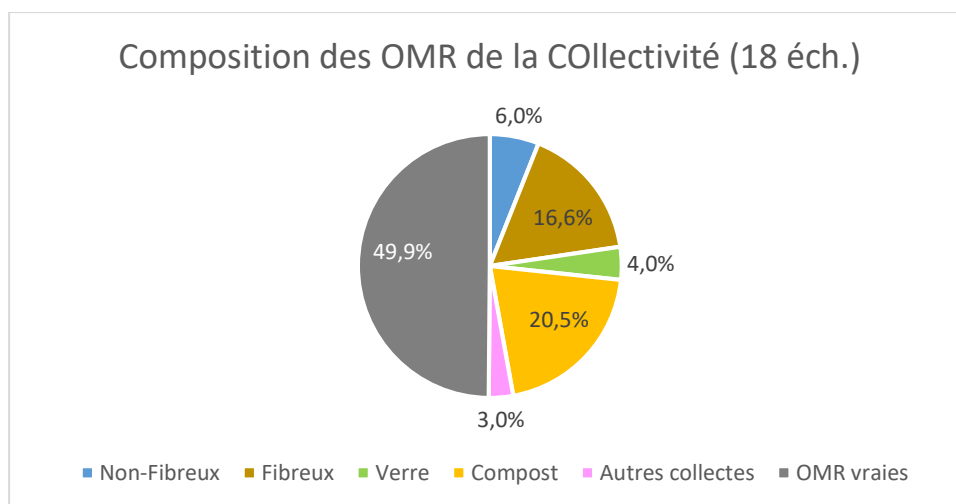
Tableau 64: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly

Les OMR du Canton de Rumilly sont majoritairement composées de déchets putrescibles (24,5 %), de plastiques (19%), ainsi que de textiles sanitaires (11%). Les proportions de papier et de cartons sont aussi importantes : respectivement 10% et 8%.

### 7.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.



Graphique 56: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly

Sur le territoire de la CC du Canton de Rumilly **29 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 21% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 126 kg/an/hab** en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.

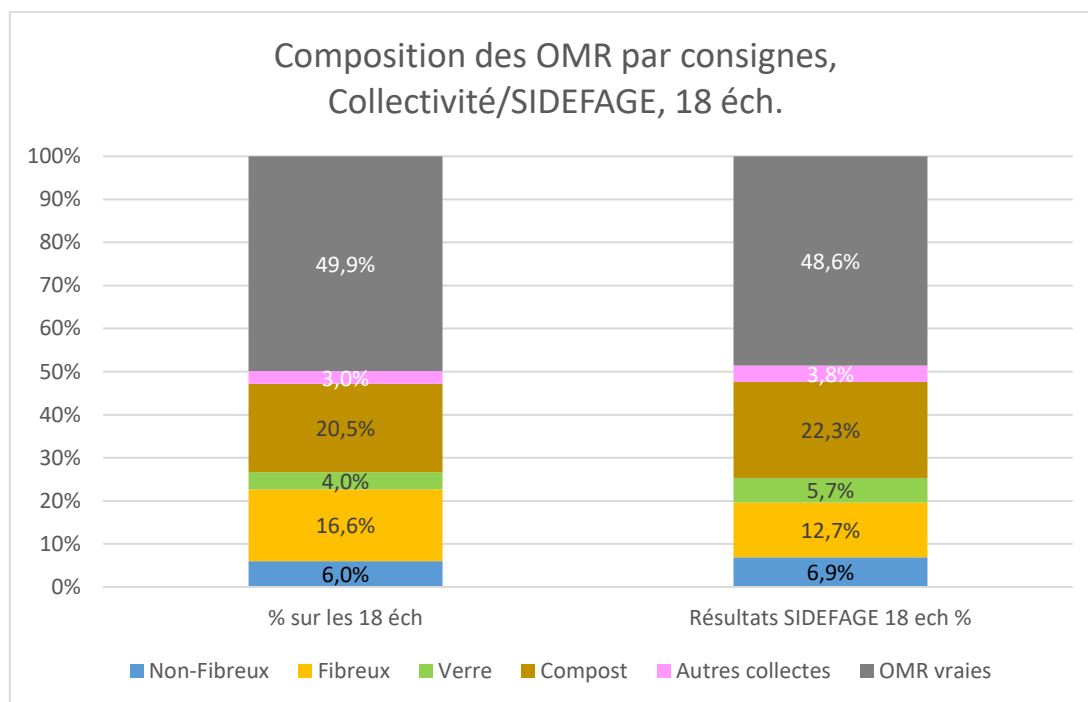


Tableau 65 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Le fibreux est le flux qui présente le plus d'écart avec la moyenne du SIDEFAGE : +4% pour la CCRTS.  
 Pour les autres flux, les écarts sont de moins de 2%  
 Au global, la part des ordures ménagères résiduelles « vraies » est légèrement supérieure à celle du SIDEFAGE (+1,3 points).

### 7.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC du Canton de Rumilly

	MODECOM national 2017	2017 (3 échantillons)	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
<b>Déchets putrescibles</b>	27,0%	27,2%	23,6%	29,2%	14,3%	24,5%	27,1%
<b>Papiers</b>	9,0%	11,4%	11,5%	7,9%	12,0%	10,4%	9,3%
<b>Cartons</b>	6,0%	9,2%	7,5%	6,2%	10,0%	7,8%	5,8%
<b>Composites/complexes</b>	2,0%	3,6%	2,5%	4,1%	8,5%	4,2%	3,9%
<b>Textiles</b>	3,0%	3,3%	1,9%	2,8%	5,4%	3,0%	2,8%
<b>Textiles sanitaires</b>	14,0%	12,1%	12,5%	11,6%	5,7%	11,0%	8,2%
<b>Plastiques</b>	15,0%	18,4%	18,9%	16,5%	24,8%	19,0%	19,2%
<b>Combustibles non classés</b>	5,0%	4,3%	2,6%	4,0%	4,1%	3,6%	4,2%
<b>Verre</b>	5,0%	1,3%	6,0%	4,9%	5,0%	4,7%	6,1%
<b>Métaux</b>	4,0%	2,2%	3,6%	5,5%	5,5%	4,3%	3,6%
<b>Incombustibles non classés</b>	1,5%	0,0%	5,6%	2,5%	1,3%	2,9%	4,3%
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	0,5%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%
<b>Éléments fins</b>	8,0%	6,7%	3,6%	4,8%	3,2%	4,5%	5,2%

Tableau 66: Evolution de la composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly par catégories

Les évolutions de la composition des OMR ne sont que peu représentatives sur ce territoire, les caractérisations n'ayant commencé qu'à l'automne 2017. La part de déchets putrescibles (14% en 202) est bien en-deçà des valeurs habituelles, de même que les textiles sanitaires (6% contre plus de 11% les années précédentes) et les composites (8,5% contre moins de 4,1% les années précédentes), à l'inverse des plastiques (25% contre moins de 20% les années précédentes).

En toute logique, c'est sur ces flux également que la CCRTS s'éloigne des résultats du MODECOM.



### 7.13.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

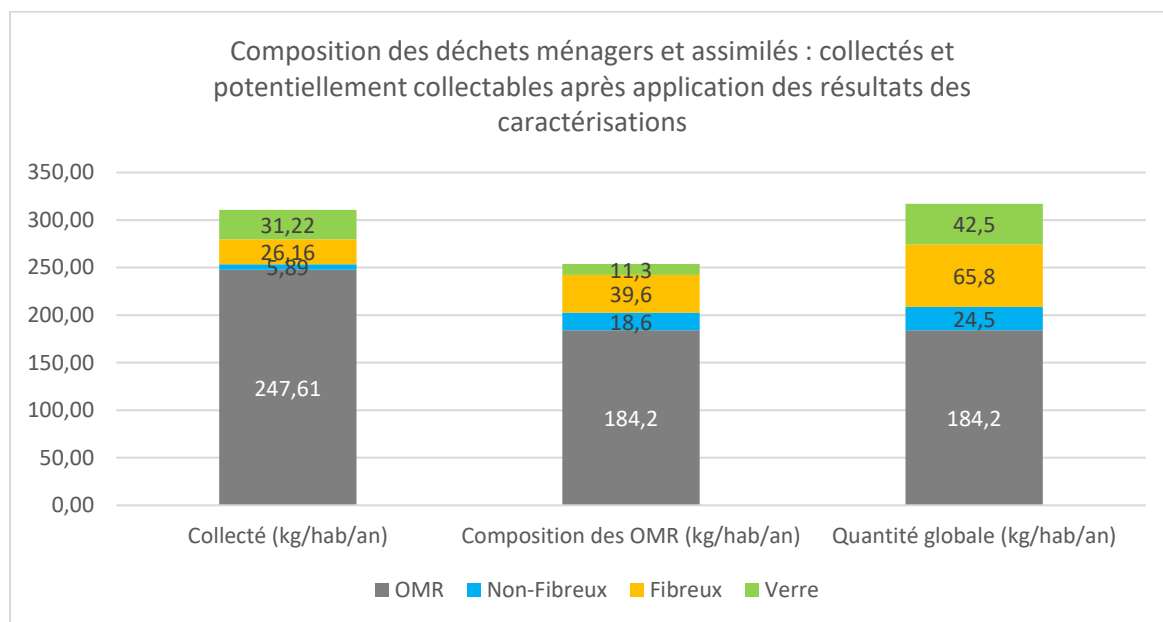
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 7.13.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

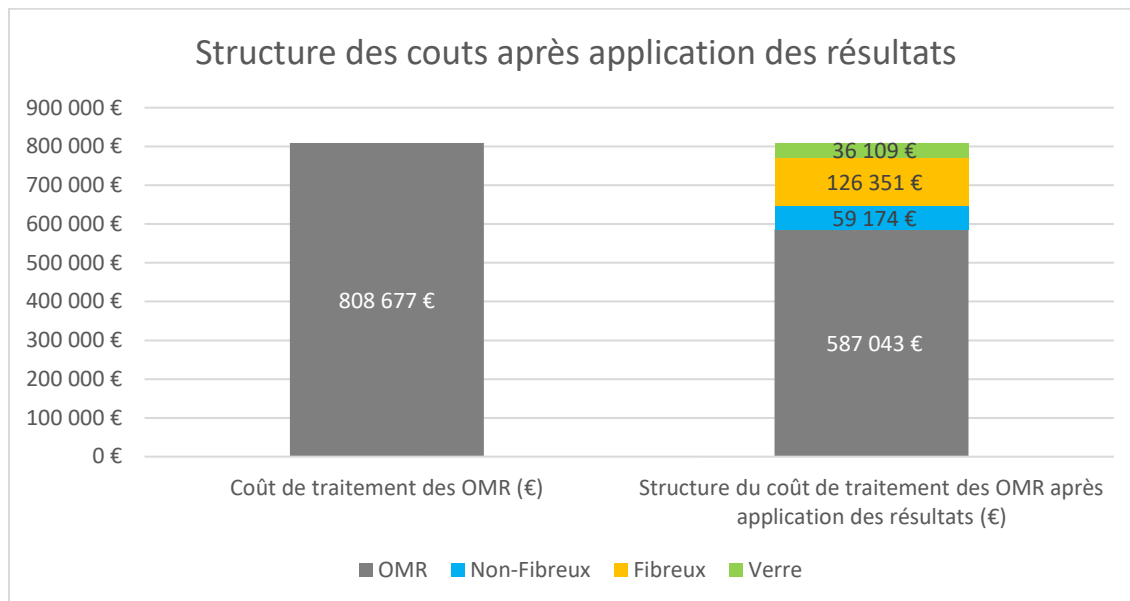
**62 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 76 % des déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 60 % des déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 27 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 5 dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



**Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 222 k€ (+10% par rapport à Automne 2019) soit 27%.**

7.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

<b>Gisement de prévention</b>			
<b>Action de prévention à la source</b>	<b>Sous-catégories</b>	<b>Moyenne 18 derniers échantillons</b>	<b>kg/hab./an</b>
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	13,4%	17,02
	Déchets de jardin	2,5%	9,30
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	8,9%	10,06
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	4,4%	9,59
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	2,7%	9,32
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,1%	0,19
<b>Total</b>		<b>31,9%</b>	<b>55,5</b>

Tableau 67: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC du Canton de Rumilly

En synthèse, sur le territoire du Canton de Rumilly, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit près de 56 kg / an / habitant (contre 86 kg dans le précédent rapport).

- Le gaspillage alimentaire représente 10 kg par an et par habitant ;
- Les imprimés publicitaires représentent encore 10 kg par an et par habitant présents dans les OMr.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 258 k€.